

Note RMG – Evaluation des pays avec un risque de VOC's

28/06/2021

Contexte

Sur base des critères du RAG précédemment validés par le RMG et la CIM (y compris le critère concernant les régions ou pays limitrophes) et à la demande urgente du Commissariat, le RAG a émis un avis d'évaluation des VOC's au Portugal le 28/06/2021.

Évaluation RAG

Cette semaine, le Portugal remplit pour la première fois les critères d'un pays VOC : selon les données disponibles sur outbreak.info, le variant Delta représente 46% des souches, avec une incidence d'infections > 100/100 000 (144/100 000) et une tendance à la hausse. Normalement, on attend deux semaines avant d'ajouter un nouveau pays à la liste des VOC's, mais en raison des facteurs mentionnés ci-dessous, le RAG recommande d'ajouter le Portugal à la liste dès maintenant:

- La tendance à la hausse est soutenue, on peut donc s'attendre à ce que le pays figure de toute façon sur la liste la semaine prochaine ;
- En ce qui concerne l'évolution de souches virales, ils ont quelques semaines d'avance sur nous ;
- C'est le début de la période des vacances d'été, il est donc préférable de modifier maintenant et non la semaine prochaine ;
- L'augmentation des infections et de la circulation du variant Delta touche principalement la région de Lisbonne, qui est une zone touristique ;
- Cet avis est conforme à la décision prise en Allemagne ;
- Le gouvernement portugais a également renforcé ses mesures car il est également préoccupé par cette tendance.

Décision RMG

La majorité du RMG valide l'avis RAG concernant l'ajout du Portugal à la liste des "pays à très haut risque" dans le cadre d'un VOC.

Il est opportun d'adopter une approche européenne à l'égard des pays VOC à l'intérieur et à l'extérieur de la zone UE/Schengen.